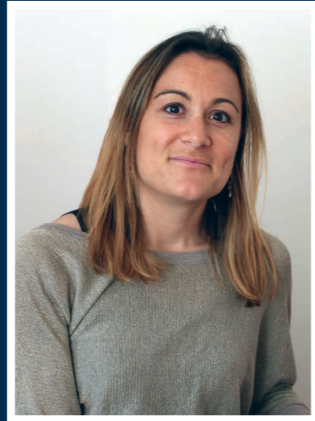




LES ASSOCIÉS FONDATEURS



DIANE PINARD
AVOCAT ASSOCIÉ
Pôle THELYS Contrats
Pôle THELYS Marques et brevets



EMELINE BASTIANELLI
AVOCAT ASSOCIÉ
Pôle THELYS Entreprises
Pôle THELYS Famille



SÉBASTIEN SALLES
AVOCAT ASSOCIÉ
Pôle THELYS Immobilier
Pôle THELYS Consommation



LES AVOCATS PARTENAIRES

MAÎTRE
SAMANTHA BONAMY
Indemnisation du préjudice
corporel, droit des successions
et des personnes

MAÎTRE
AMINE TAIEBI
Droit administratif,
droit des contrats
et des marchés publics

MAÎTRE
LYDIA BELLADJ
Droit maritime et des
transports, droit des assurances,
legal counsel Afrique



THELYS
A v o c a t s

SCP THELYS AVOCATS
04 84 25 88 18
contact@thelys-avocats.fr

35, rue Saint-Jacques - 13006 Marseille
2, rue de Stockolm - ZI Les Estroublans - 13127 Vitrolles
www.thelys-avocats.fr



CREATION : CORINNE FERNANDEZ COMMUNICATION - 04 42 44 77 99 - SIRET 521 515 411 00010



THELYS
A v o c a t s



Un cabinet local intervenant au niveau national.

Des avocats qui vous font partager valeurs, compétences et passion.



Cabinet Thelys Avocats

Pour chaque client, particulier, entreprise ou association, le cabinet THELYS AVOCATS met à votre service :



Proximité et disponibilité

Votre avocat est facilement joignable, à votre écoute et se déplace si besoin dans vos locaux.



Haute qualité de service

Des compétences, de l'expérience, une synergie et un travail d'équipe qui vous apportent l'expertise et l'excellence auxquelles vous avez droit.



Sécurité tarifaire

Une proposition détaillée vous permettra de connaître à l'avance les coûts à prévoir.

Le cabinet THELYS AVOCATS vous accompagne en vous fournissant des conseils, en rédigeant vos contrats ou en défendant vos intérêts dans le cadre des litiges que vous pouvez rencontrer. Il est structuré en cinq grands pôles de compétences.

Le pôle «THELYS Entreprises» couvre notamment le droit des sociétés, les baux commerciaux, le recouvrement de créances, le droit de la concurrence, les marchés publics et le droit du travail.

Le pôle «THELYS Contrats» comprend les contrats entre particuliers, les contrats commerciaux (conditions générales de vente, contrats spécifiques) ainsi que les contrats entre professionnels et particuliers.

Le pôle «THELYS Marques et brevets» assure la protection du patrimoine immatériel de l'entreprise : savoir-faire, créations, inventions, marques...

Le pôle «THELYS Immobilier» vise les opérations portant sur des biens immobiliers telles que les locations, la négociation en vue de l'achat ou de la vente, les ventes aux enchères, les questions de copropriété ou encore d'urbanisme et de construction.

Le pôle «THELYS Consommation» couvre les contrats et litiges entre professionnels et consommateurs, dans des domaines variés comme la vente, les contrats d'abonnement, la publicité, le crédit à la consommation, les actions de groupe, etc... Dans ce domaine, le cabinet THELYS AVOCATS a innové en créant une plateforme internet de traitement des litiges : www.thelys-conso.fr

Enfin, **le pôle « THELYS Famille »** porte sur les divorces, les séparations, les régimes matrimoniaux, la filiation, les mineurs.